



Information urgente à tous les syndicats
FORCE OUVRIERE d'EURE ET LOIR
Appel à mobilisation le 12 septembre :
Retrait des ordonnances Macron-Pénicaud !
Abrogation de la loi Travail !

Cher(e)s camarades

Le bureau de l'UD s'est réuni ce jour en session exceptionnelle. **Il lance un appel à la mobilisation générale pour le 12 septembre.**

Comme nous l'indiquions dans la note de lundi, la publication des ordonnances Macron-Pénicaud a révélé une aggravation sans précédent des mesures de destruction du code du travail et de toutes les conventions collectives au bénéfice de la primauté de l'accord d'entreprise dans TOUS les domaines, signant la fin des conventions collectives ... et des statuts dans la continuité.

Depuis, lundi, de très nombreuses fédérations et plus de la moitié des UD appellent à la grève et à manifester dans l'unité le 12 pour le retrait des ordonnances.

En Eure et Loir, dès le mois de juillet, les Unions Départementales FO et CGT se positionnaient nettement pour l'abrogation de la loi Travail et le retrait des ordonnances. Cette position se trouve plus que confirmée par les événements.

Nous venons de recevoir une invitation de la part de la CGT pour une intersyndicale vendredi 8 septembre après-midi. La perspective d'un appel commun avec la CGT sur les bases de l'appel du mois de juillet peut ainsi se concrétiser.

Nous réaffirmons que seule la grève unie jusqu'au retrait permettrait de faire abroger les ordonnances.

Toutefois, nous prenons en compte l'immense colère et l'inquiétude qui se sont manifestées partout à l'annonce de ces ordonnances.

Nous savons que les syndiqués, les salariés, dès lors qu'ils connaissent le contenu des ordonnances, sont révoltés et veulent en découdre.

Sous cet angle, le 12 apparaît comme moyen d'exprimer cette volonté, **à condition de rester sur les bases revendicatives du mois de juillet :**

ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL
RETRAIT DES ORDONNANCES

La manifestation départementale devrait se dérouler à Chartres mardi 12 septembre à 10 h 30.
Nous vous informerons par mail, vendredi soir, des résultats de l'intersyndicale.

Nous réaffirmons les conclusions du communiqué du 4 septembre :

« Le bureau de l'UD FO se prononce pour l'unité la plus large, à tous les niveaux, pour la préparation de la grève jusqu'à satisfaction pour le RETRAIT DES ORDONNANCES et l'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL deux revendications inséparables et urgentes. »

UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE D'EURE ET LOIR

3, rue Ampère 28000 CHARTRES
Tél : 02.37.28.12.92 Fax : 02.37.28.68.76 mail : udfo28@wanadoo.fr